

Le problème

La forêt haut-saônoise est dense et diversifiée mais se trouve très fortement morcelée. On dénombre 54 000 propriétaires forestiers privés en Haute-Saône dont seulement 950 possèdent plus de 10 hectares de forêt. Ce constat met en péril la gestion et l'exploitation sylvicole liées. Conscient de l'importance de la filière bois en Haute-Saône, de sa préservation comme de son exploitation, le Département devait s'emparer du sujet pour permettre de fluidifier le verrou foncier.

Votre solution innovante

La plateforme numérique « bourse forestière de la Haute-Saône » développée par le Département est gratuite et libre d'accès. Elle identifie et met en relation propriétaires, acheteurs ou vendeurs de parcelles forestières.

Les objectifs

- Répertorier l'ensemble des parcelles boisées pour une identification facilitée des propriétaires forestiers.
- Réduire le morcellement forestier, pour garantir une gestion sylvicole efficiente.
- Favoriser la création d'emplois et de richesse par la mise en valeur durable de la forêt.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui ?**

La commande : le Département de la Haute-Saône.

Les acteurs : les élus, les satellites et services de la collectivité : Haute-Saône Numérique (HSN), Service des Systèmes d'information et des Réseaux, Service de l'Attractivité Territoriale, Service des Assemblées, affaires juridiques et commande publique, Délégué à la Protection des Données.

Les partenaires : professionnels et syndicats forestiers, Chambre Départementale d'Agriculture.

- **Pour qui ?**

Usagers : acheteurs, vendeurs et propriétaires forestiers.

Communes, syndicats ou sociétés forestières.

- **Quoi ?**

Dans le cadre de son projet stratégique Haute-Saône 2020 - et plus particulièrement l'orientation « Accompagner la profession agricole vers la consolidation de filières d'excellences telles que la filière bois » - élus et services du département ont travaillé à l'élaboration de cet outil dès 2018.

Ce concept a été testé depuis le 1^{er} septembre 2020 sur 2 territoires : les communautés de communes des Milles Etangs et du Pays Riolois.

La bourse forestière de Haute-Saône facilite les ventes, achats, ou échanges en rendant accessible l'ensemble des parcelles forestières par l'identification de leurs propriétaires.

En effet, la plateforme propose une cartographie interactive à travers un recensement et une vectorisation des parcelles cadastrales boisées ou à vocation forestière.

Ce concept repose sur la mise en relation entre acheteurs et propriétaires de parcelles forestières qu'ils aient ou non manifesté une intention de vendre. Concrètement, l'acquéreur pourra sélectionner la (ou les) parcelle(s) qui lui conviendrait(en)t et demander ensuite aux services départementaux d'être mis en relation avec le (ou les) propriétaire(s). Ce dernier décidera ensuite de contacter le potentiel acquéreur.

Si le propriétaire ne souhaite pas vendre, il pourra être effacé du registre en renvoyant, par enveloppe T, le coupon-réponse transmis.

Le vendeur, lui, pourra remplir un dossier et déposer les pièces justificatives demandées pour que sa (ou ses) parcelle(s) puissent être proposées à la vente.

Le modérateur vérifiera l'ensemble des informations avant de mettre la (ou les) parcelle(s) à la vente.

- **Quand ?**

Après les tests de 2020 et un premier bilan probant, la bourse forestière a été étendue à l'ensemble du département dès le 08 avril 2021.

Les moyens humains et financiers

Moyens humains interne uniquement.

Conception du site : Environ 150 jours ETP

Gestion du site : 1 ETP

- **Coût pour la collectivité :**

Ressources Humaines : 25 000 euros

Frais de communication : sac à pains, totes-bag, panneaux de bord de route, articles, flyers et affiches : 10 000 euros

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Depuis l'ouverture du site en septembre 2020 et jusqu'au 31 mai 2021 (soit après 9 mois d'utilisation), on comptabilise 181 demandes d'acquisition. Ce sont ainsi 587 parcelles forestières qui ont été convoitées et 981 propriétaires qui ont été directement sollicités.

Par ailleurs, 19 propriétaires ont souhaité mettre en vente 72 parcelles forestières.

Le site de la bourse forestière enregistre plus de 400 visites mensuelles et les pages ont été consultées, en moyenne et par mois, environ 1 500 fois.

- **Potentiel**

Fort potentiel de répliquabilité

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

L'analyse des parcelles vendues, à la suite de la mise en relation réalisée à travers le site de la bourse forestière, est en cours.

Une étude de soutien à l'acquisition de parcelles est également à l'étude proposant notamment la prise en charge d'une partie des frais notariés.

Mots clés :

Foncier - Aménagement – Numérique